

13h/14h	Retrait des dossards et dépose des vtt à Leymiat https://goo.gl/maps/gCwNF8GqjSLbi7WZA /!\ chèque de caution de 50€ pour la puce de chronométrage /!\
14h20	Briefing sur la ligne de départ à proximité du gymnase
14h30	Départ du MINI-RAID & MINI-RAID FAMILLE
15h	Arrivée des 1ers
15h30	Remise des prix

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Dans les conditions sanitaires actuelles, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- En cas de symptômes de la COVID-19, merci de ne pas venir assister ou participer au Raid de la Vallée de l'Ain.
- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du complexe sportif de Poncin pour l'ensemble des coureurs et des personnes présentes.
- Le port du masque est obligatoire pour les coureurs jusqu'au moment du départ et dès le passage de la ligne d'arrivée.
- Évitez les regroupements et respectez la règle de distanciation physique d'1 mètre.
- Lavez-vous très régulièrement les mains et évitez de vous toucher le visage.
- Le ravitaillement coureurs de fin de course ne sera pas en libre-service mais une collation ainsi qu'un gobelet vous seront distribués.
- Buvette (organisée par le Sou des écoles de Poncin) : attention à bien respecter le sens de circulation de la file d'attente ainsi que les règles de distanciation.

L'ensemble de l'itinéraire est jalonné, sauf la section 3 en orientation.

Un doigt SI de chronométrage est fourni pour pointer les balises **SANS TOUCHER LES BOITIERS** avec les mains.

Des signaleurs sont présents pour assurer la sécurité et l'équité de la course ; respectez leurs consignes.

En cas d'abandon, prévenez l'organisation et présentez-vous à l'arrivée.

Casque obligatoire uniquement sur le vtt. /!\ **casque attaché correctement** /!\

Les deux équipiers doivent rester ensemble sur l'ensemble du parcours.

Les systèmes de tractage entre équipiers sont interdits.

/!\ Protocole COVID /!\

Port du masque obligatoire avant le départ. Vous pourrez l'enlever une fois en course.

SECTION 1 - Trail (2,5 km, 100 D+) - 1 balise de fin de section

Départ derrière l'ouvreur sur la route. Suivre ensuite la rubalise en trail pour rejoindre le *parc vtt n°1* de Leymiat. Récupérer les vélos et pointer la balise (bénévole) en sortant du parc vtt.

SECTION 2 - VTT (7,5 km, 150 D+) - 1 balise de fin de section

Derrière l'ouvreur, suivre la rubalise pour rejoindre le *parc vtt n°2* de Poncin. Déposer les vélos et pointer la balise (bénévole) en sortant du parc vtt.

SECTION 3 - CO (0,5km) - 4 balises (5' de pénalité par balise manquante)

Pointer les balises du parcours de CO dans l'ordre. 5mn de pénalité par balise manquante.

ARRIVÉE – Passer la ligne d'arrivée.

/!\ Protocole COVID /!\

Remettre son masque dès la ligne franchie - Se désinfecter les mains
Récupérer le lot coureur - Récupérer la collation offerte par l'organisation.